

# FRANÇOIS I<sup>ER</sup> (1515-1547)

Je  
retiens

Roi de France de 1515 à 1547, François I<sup>er</sup> est un roi puissant, passionné par les arts et cherchant à mieux organiser le pays. Mais son règne reste aussi marqué par de nombreuses guerres, coûteuses et sans grands résultats. De ses guerres contre l'Italie, il rapporte pourtant un nouveau mouvement artistique : c'est la période de la Renaissance.



## UN ROI FORT ●

Né à Cognac en 1494, François de Valois est un prince de sang royal, cousin germain du roi de France Louis XII et descendant de Charles V. En 1514, il épouse Claude de France, la fille de Louis XII, et devient roi à son tour lorsque ce dernier meurt subitement sans héritier mâle. François I<sup>er</sup> a alors vingt ans. Autoritaire et calculateur, il renforce le pouvoir royal («... car tel est notre bon plaisir... »), tout au long de son règne. Il réorganise aussi le royaume en nommant des officiers, pour faire appliquer ses décisions et collecter les impôts. Il impose aussi le français (et non plus le latin) pour écrire tous les actes de justice.

## DES GUERRES, TOUJOURS DES GUERRES... ●

Depuis les règnes de Charles VIII et de Louis XII, la France était en conflit avec l'Italie. Aussitôt couronné, François I<sup>er</sup> décide alors de relancer la guerre, en 1515. Grâce à son artillerie, il réussit à remporter une victoire importante, à Marignan. Mais il est battu et même fait prisonnier à Pavie, en 1525, par les armées de Charles Quint, empereur d'Allemagne, d'Autriche, des Pays-Bas et d'Espagne... Il doit alors renoncer à tous ses territoires conquis. D'autres guerres continuent de marquer le règne de François I<sup>er</sup>. Mais ses victoires et ses défaites coûtent cher à la France, pour peu de résultats.

## FRANÇOIS I<sup>ER</sup> ET LA RENAISSANCE ●

Pourtant, François I<sup>er</sup> trouve en Italie de merveilleux artistes qui peignent, sculptent, construisent comme le faisaient les artistes de l'Antiquité : c'est la Renaissance. Passionné par ce nouveau mouvement, il invite alors certains artistes italiens, comme Léonard de Vinci, à venir travailler en France. Beaucoup d'œuvres d'art sont ainsi réalisées à cette époque. De splendides châteaux sont aussi construits pour le roi et sa cour : magnifiquement sculptés et décorés, et situés pour la plupart au bord de la Loire, ils montrent à quel point le roi et la noblesse sont attirés par la beauté et le raffinement de la Renaissance.

Le  
lexique

**Cour** : c'est le nom donné aux nobles qui vivaient dans l'entourage du roi.

# FRANÇOIS I<sup>ER</sup> (1515-1547)

## 1 Réponds aux questions du texte.

### ● UN ROI FORT

1. Que disait François I<sup>er</sup> pour montrer que ce n'était pas la peine de discuter ses ordres ? .....

.....

### ● DES GUERRES, TOUJOURS DES GUERRES...

2. En quelle année devient-il roi ? .....

3. Quelle victoire remporte-t-il alors en Italie ? .....

4. Mais, dix ans plus tard, quelle défaite lui fait perdre ses territoires conquis ? .....

### ● FRANÇOIS I<sup>ER</sup> ET LA RENAISSANCE

5. Comment s'appelle ce nouveau mouvement artistique, inspiré de l'Antiquité, qui passionne François I<sup>er</sup> ? .....

6. Qui sont ces nobles qui suivent le roi et se font construire de magnifiques châteaux ? .....

## 2 Colorie cette carte selon la légende et relie chaque château à son emplacement sur la carte.



Azay-le-Rideau



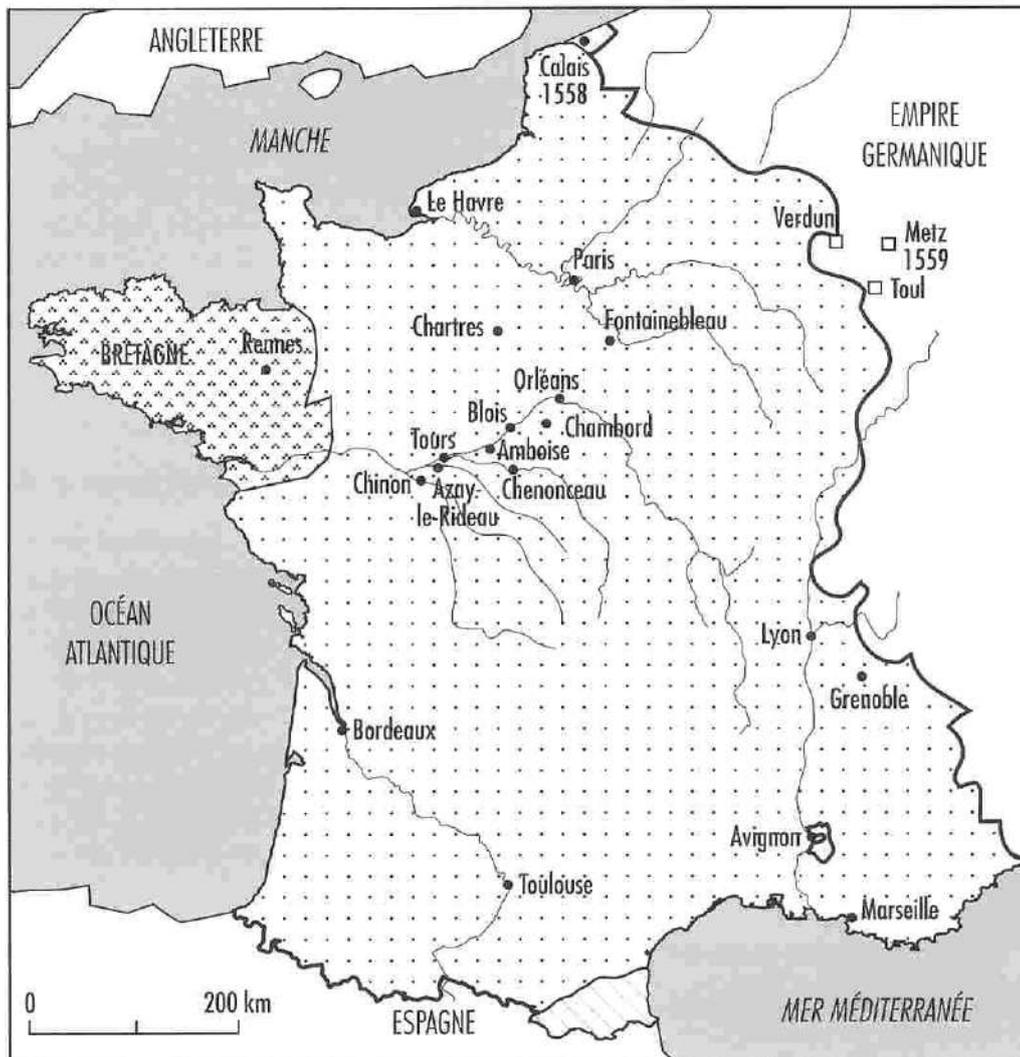
Amboise



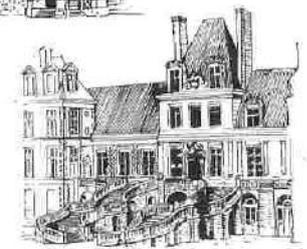
Chambord



Chenonceau



Blois



Fontainebleau

Légende	
	Limite du Royaume de France
	Domaine royal
Rattachement au domaine royal :	
	en 1524
	en 1558 et 1559
	Cédé à l'Espagne par Charles VIII

# FRANÇOIS I<sup>ER</sup> (1515-1547)

## EXTRAITS DE L'ORDONNANCE DE VILLERS-COTTERÊTS (1539)

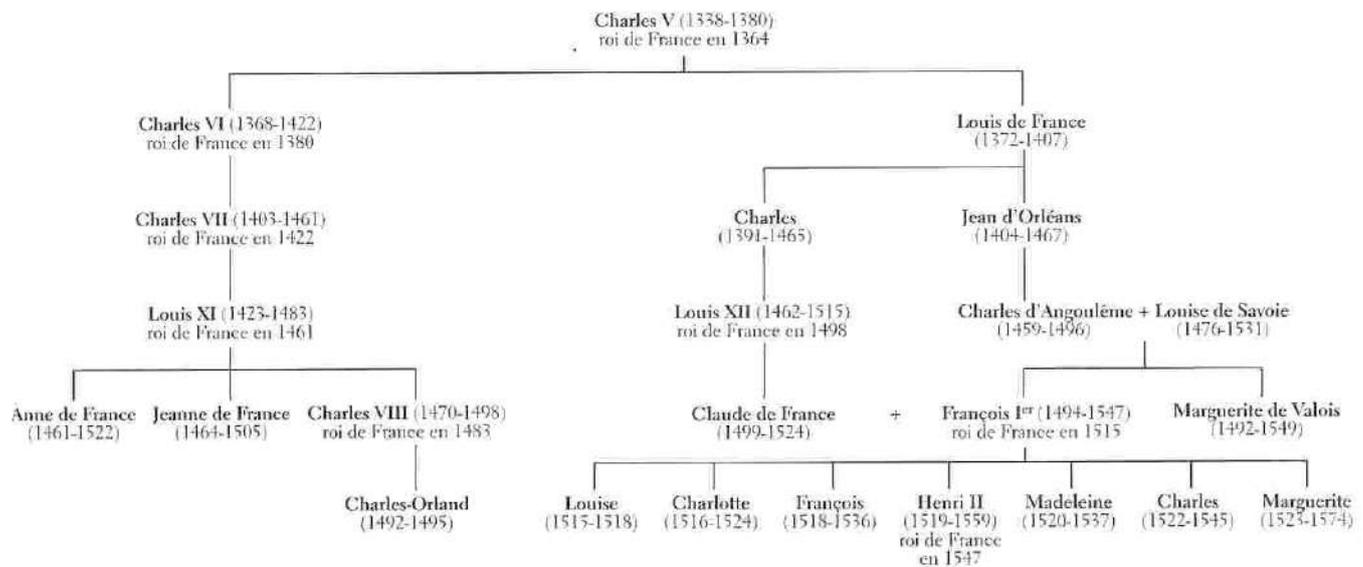
« Article 51 – Aussi sera fait registres, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait dudit registre, se pourra prouver le temps de majorité. »

« Article 111 – Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins, nous voulons dorénavant que tous arrêts, registres, en quêtes, contrats, commissions, testaments et autres actes soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement. »

### 1 Réponds aux questions du texte.

1. D'après l'article 51, que note-t-on sur des registres ? .....
2. Qu'est-ce que l'on peut alors prouver ? .....
3. D'après l'article 111, en quelle langue doit-on désormais écrire tous les actes administratifs ou commerciaux ? .....

### 2 Observe cet arbre généalogique de François I<sup>er</sup>. Encadre les rois de France.



1. Combien d'enfants a eu François I<sup>er</sup> ? .....
2. Calcule leur durée de vie et dis ce que tu en penses. ....
3. En t'aidant des dessins de la fiche d'exercices, retrouve le nom de la première résidence à l'italienne de François I<sup>er</sup>, puis colorie selon « ton bon plaisir ».

